

L'essor des chauffages à distance dans le Jura

L'économie forestière suisse et jurassienne souffre depuis de nombreuses années d'un contexte économique particulièrement défavorable. Jusqu'à présent sous-exploité, le bois jurassien est une ressource naturelle locale et renouvelable qui dispose, aujourd'hui encore, d'un réel potentiel économique. Pour une surface forestière totale de quelques 37'000 ha, le Plan directeur cantonal des forêts fixe l'objectif durable d'exploitation à 230'000m³/an. Selon le rapport sur la gestion durable des forêts dans le canton du Jura (mars 2017), l'exploitation effective de nos forêts représenterait quelques 70% de la valeur-cible susmentionnée.

Les efforts de promotions et de valorisation engagés durant de nombreuses années par le Canton et les acteurs de la branche ont non seulement permis de conserver l'importance socio-économique de la filière forêt-bois dans le Jura, mais aussi de créer l'émergence de nouveaux débouchés, notamment dans le domaine du bois énergie. L'intérêt actuel des collectivités publiques et des privés pour le bois comme source d'énergie offre de nouvelles perspectives pour l'économie forestière jurassienne. Entre 2000 et 2015, le nombre de chaudières de plus de 70 kW est passé de 28 à 46. A l'instar du succès de Thermoréseau-Porrentruy SA, des villages comme Boncourt, St-Ursanne et Le Noirmont emboîtent le pas et souhaitent développer des projets de chauffage à distance. Suivant cette tendance, d'autres communes s'intéresseront certainement bientôt elles aussi à cette technologie.

Ce nouvel essor des chauffages à distance est certes réjouissant pour l'économie forestière mais risque, en contrepartie, de générer une forte pression sur l'exploitation de nos forêts. L'entreprise Thermoréseau-Porrentruy consommera bientôt quelques 100'000m³ de plaquettes de bois par année, soit à peu près 35'000m³ de bois plein et donc 15% de l'objectif durable d'exploitation cantonal des forêts. La consommation des projets des autres villages n'est pas encore connue mais, à moyen terme, plusieurs dizaines de milliers de m³ de copeaux seront nécessaires pour chacun de ces projets. A ces nouvelles demandes, s'ajoutent naturellement les autres débouchées « traditionnelles » du bois jurassien : grumes, sciages, emballages, matériel de construction, traverses et pellets...

Le Gouvernement peut-il nous informer sur les éléments suivants :

1. Considérant une évolution stable des autres débouchés du bois jurassien et respectant l'objectif durable d'exploitation de 230'000m³/année, combien de tonnes de copeaux peuvent être transformées en énergie dans des installations de chauffage à distance ?
2. Considérant une consommation exclusive de bois indigène, combien d'installations de chauffage à distance ou de GWh par année sont recommandées à long terme pour la surface forestière du canton ?
3. L'essor d'installations de chauffage à distance et de thermoréseaux générera une forte augmentation de la demande en bois jurassien, alors que l'offre ne pourra dépasser l'objectif durable d'exploitation de 230'000m³/année. Le bois jurassien devrait enfin être mieux valorisé et son prix devrait donc légèrement augmenter. Dans de telles conditions, des entreprises étrangères en provenance de pays à exploitation forestière fortement mécanisée ou à bas salaires pourraient offrir des prix très/trop concurrentiels.
3.1 : Comment le Canton envisage-t-il garantir que les chauffages à distances s'approvisionnent en copeaux ou plaquettes de bois locaux ?
3.2 : Un périmètre maximum d'approvisionnement ou une restriction quant à l'origine

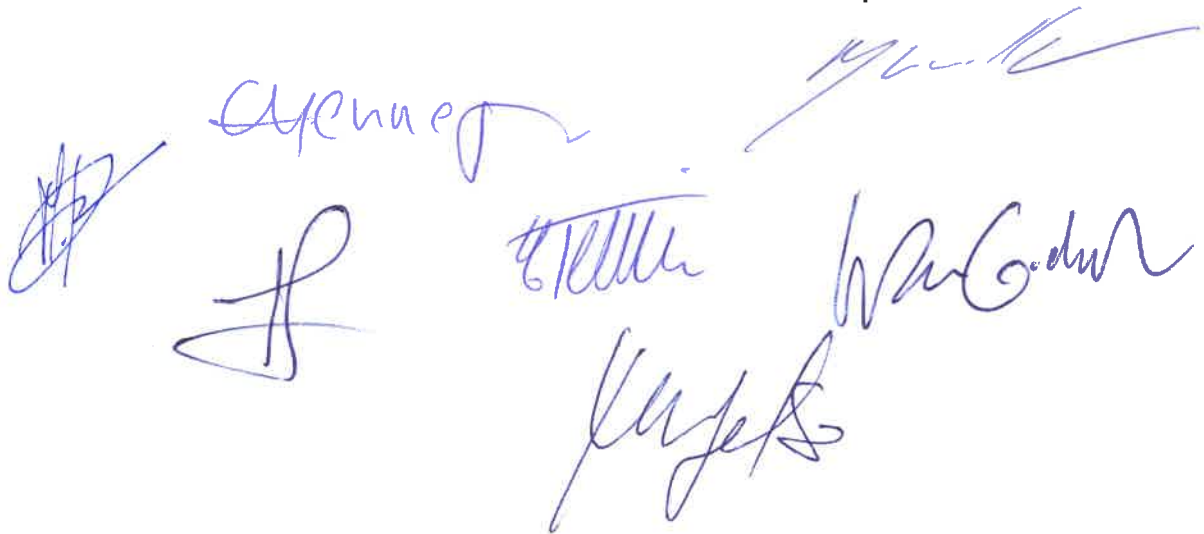
du bois -par exemple en utilisant une AOC (Bois du Jura) ou une AOP- est-elle envisageable ?

4. Le développement durable du bois dans le Jura demandera une meilleure traçabilité du bois jurassien dans l'économie locale. Le rapport sur la gestion durable des forêts dans le Jura mentionne que « la traçabilité du bois jurassien est impossible et des informations précises quant à la part de bois jurassien entrant dans les circuits de transformation régionaux font défaut ». 4.1 : Pourquoi cette traçabilité est-elle à l'heure actuelle impossible ? 4.2 : Comment notre Canton compte-t-il remédier à cet état de fait ?
5. Quels sont les impacts qui doivent être attendus de l'essor de l'énergie bois sur les écosystèmes forestiers?

Nous remercions le Gouvernement pour ses réponses.

Delémont, le 20 juin 2018

Groupe Verts et CS-POP
Baptiste Laville

A collection of handwritten signatures in blue ink, including names like 'Sprenger', 'Stettin', 'Wang', and others, arranged in a loose cluster.